

Compte-rendu du dîner-débat au Cercle Humania du mardi 28 avril 2009

1) Mot d'accueil de Ghislain Missonnier

Discours introductif de **Ghislain Missonnier**, président du Cercle Humania, qui présente le parcours de président Jean-Luc Vergne, du service de la formation des Laboratoires de Labaz à son accession à la présidence de l'AFPA. (cf. document sur le site)

2) Intervention de Jean-Luc Vergne

Après une présentation du parcours par Ghislain **Missonnier**, président du Cercle Humania, de Jean-Luc **Vergne**, notre grand témoin s'est tout d'abord félicité du retour de l'industrie au cœur de la formation et du monde du travail. Un secteur qu'on disait en voie de disparition au profit de celui des services.





En réaction au thème de la soirée, Jean-Luc **Vergne** a précisé que la formation était bien évidemment une arme pour avoir accès à l'emploi. Sans garantir un travail, elle augmente les chances de succès, quand son absence est préjudiciable. La formation, payée moins cher par les entreprises, donne aussi une alternative aux licenciements et permet de préparer des salariés pour des postes plus importants. Même s'ils ne sont pas la solution miracle à la crise, les investissements dans la formation d'aujourd'hui améliore la compétitivité des entreprises de demain.

Jean-Luc **Vergne** a par la suite tenu à présenter l'**A**ssociation nationale pour la **F**ormation **P**rofessionnelle des **A**dultes. Depuis 4 mois à la tête de l'AFPA, il a mis en avant les résultats obtenus par son association : 500 programmes de formation sur 300 emplois, 200 000 personnes formées sur le terrain chaque année. Parmi les 11 500 collaborateurs et 700 ingénieurs qui travaillent dans des établissements d'études et de recherches, beaucoup sont issus du monde de l'industrie : anciens patrons, plâtriers ou encore maçons, à leur compte pendant une quinzaine d'années et formateurs aujourd'hui.

Jean-Luc **Vergne** s'est ensuite réjoui du dernier accord national interprofessionnel signé, novateur car basé sur la logique d'un projet de parcours professionnel. Cet accord concerne à la fois les salariés et ceux qui sont exclus du marché du travail, et met enfin de réels moyens financiers en œuvre. Jean-Luc **Vergne** loue l'ambition de s'attaquer aux personnes les moins qualifiées et les plus éloignées de l'emploi.

Le président de l'AFPA a dans la foulée plaidé pour la simplification des plans de formation et des projets de loi, souvent trop complexes pour être compris par l'ensemble des salariés, pourtant les principaux concernés. La collecte de fonds, les décisions sur le pôle emploi, la réaffirmation solide des compétences de l'Etat en matière de formation, un droit à l'information et à la formation professionnelle sont autant de points abordés par cet accord national professionnel et qui doivent être mis en place par le projet de loi. Un projet difficile à réaliser tant les outils de formation bénéficient aujourd'hui à des personnes déjà formées, dans le cadre de leur entreprise. Une inégalité criante que dénonce Jean-Luc **Vergne**. Face à cette problématique, l'Etat et les partenaires sociaux essaient de faire face au chômage partiel en rémunérant les employés en formation.

Enfin, le Président de l'AFPA s'est attaqué au problème de la formation chez les jeunes en prônant les formations professionnalisantes, également bénéfiques pour des entreprises puisqu'elles peuvent toucher des primes à l'embauche.

En guise de conclusion, Jean-Luc **Vergne** a présenté la formation comme un outil pour passer la crise. La formation est un moyen de sortir de la crise par le haut pour les entreprises. Il faut agir, développer les compétences et investir dans la formation pour associer le présent et le futur.



3) Questions-réponses

La seconde partie de la soirée a été consacrée à un échange entre le président de l'AFPA et certain des participants & DRH présents au pavillon Dauphine.

Annie Thomas, secrétaire nationale de la CFDT, a mis en avant l'impossibilité pour les partenaires sociaux d'agir seuls et souligné le rôle des chefs d'entreprises avant d'interroger Jean-Luc Vergne sur les moyens pour convaincre les salariés d'adhérer aux formations. Pour le nouveau DRH Groupe de la Caisse d'Epargne / Banque Populaire, on adhère au concept de formation dans des situations de rupture (crise, chômage). Il serait préférable de baser la formation sur un projet directement lié à la sécurité de l'entreprise.

Jean-François Veysset, Vice-Président de la CGPME, est revenu sur la problématique liée aux jeunes dans le monde du travail. Mettant en avant les 150 000 d'entre eux qui sortent du système scolaire sans qualification, il a interrogé Jean-Luc Vergne sur les outils pour les amener vers un degré plus haut de compétence tout en exposant les problèmes de ceux qui sont en déroute dès leurs premières années universitaires. Le président de l'AFPA a alors insisté sur les deux principales industries touchées par la crise : le bâtiment et l'industrie automobile, qui embauchaient beaucoup de jeunes des banlieues dans les années 90, des populations qui rencontrent aujourd'hui davantage de problèmes d'intégration. Jean-Luc Vergne a en conséquence souligné l'importance pour toutes les PME d'embaucher les jeunes diplômés qui arrivent en masse sur le marché du travail.

Le **Président du Cercle Humania, Ghislain Missonnier**, a emmené Jean-Luc **Vergne** à donner son avis sur la règle des trois tiers. Pour le DRH Groupe de la Caisse d'Epargne / Banque Populaire, l'idée du partage des profits est un sujet qu'il va falloir adopter. Les trois tiers n'ont pas de sens pour lui puisque tout dépend de l'activité de l'entreprise, de la localisation et du mode de production. Ce serait aux partenaires sociaux de définir un certain nombre de règles.

Nathalie Gateau, DRH de Gunnebo, est ensuite revenue sur le départ de l'invité de PSA Peugeot-Citroën à un moment crucial en terme de situation économique. Qu'aurait-il fait s'il était resté un an de plus ? Jean-Luc Vergne a mis en avant sa préférence pour le développement d'un dialogue social, pour la convivialité et la communication. Des valeurs qui persistent chez lui depuis son arrivée à l'AFPA.

Christophe des Arcis, Directeur du Développement des Ressources Humaines à TF1, a ensuite interrogé l'invité sur la durabilité et la pertinence de l'accord national interprofessionnel. Jean-Luc Vergne a réaffirmé son espoir quant au fonctionnement de cet accord et l'inutilité d'en créer un nouveau.





Bertrand Delamotte, DRH Europe de l'Ouest de Sodexo Cartes et Tickets, a dans la foulée souligné le problème des bénéficiaires de la formation en entreprise, souvent uniquement destinée aux cadres. Le Président de l'AFPA a dans un premier temps reconnu que la formation bénéficiait surtout aux entreprises qui obtiennent le plus de fonds tout en indiquant sa volonté d'inverser cette tendance. Soulignant la difficulté de faire revenir sur les bancs de l'école une personne qui a connu l'échec, Jean-Luc Vergne a passé la balle aux partenaires sociaux.

Puis **Erick Cauchois**, **DRH de SOFLOG-TELIS**, a demandé quelques précisions sur l'opacité des circuits financiers de l'accord de formation puis sur l'éducation et la réorientation scolaire. L'accord prévoit, pour Jean-Luc **Vergne**, de rendre les circuits plus transparents. Puis le DRH Groupe de la Caisse d'Epargne / Banque Populaire s'est plaint de l'absence de l'éducation nationale à la table des négociations quand vient le sujet de l'orientation de la jeunesse, tout en manifestant le souhait que cela change.

Stéphane Milhet, DRH de Microsoft France, a ensuite insisté sur le retard des entreprises françaises par rapport aux groupes américains, britanniques ou japonais, avant de demander à Jean-Luc Vergne comment aider un DRH à respecter la mixité au sein d'une entreprise. Le président de l'AFPA a, en guise de réponse, précisé qu'un accord sur la diversité venait d'être signé et que son association avait déjà formé beaucoup de gens issus de milieux différents.

Benoît Vanazzi, DRH de Plastic Omnium, est revenu sur les différents dispositifs mis en place en France au fil des années au profit de la formation. Puis il a mis en avant l'absence d'un sens réel de l'information dû à l'illisibilité des accords pour la plupart des personnes qui ont besoin d'une formation. Une nouvelle fois, Jean-Luc Vergne a souligné la nécessité de faire sortir l'entreprise de la crise par le haut et que cette mission revenait donc aux patrons eux-mêmes.

Sylvie BRUNET, Directrice des Affaires Sociales d'ONET a ensuite demandé s'il fallait relancer l'économie par la demande, notamment pour assurer les débouchés. Pour Jean-Luc Vergne, la relance par la demande, même critiquée par des syndicalistes, a développé le pouvoir d'achat. Il s'agit en France d'équilibrer les choses. Les usines, par exemple, permettent de faire travailler beaucoup de personnes et c'est ce qui est important pour le président de l'AFPA.

Jean-Luc **Vergne** a dans la foulée été interrogé sur le problème du choix de l'emploi, de la difficulté à recruter dans les secteurs de la sécurité et de l'entretien, sur le manque de visibilité des formations. Pour résoudre ce problème, l'ancien DRH de PSA préconise un rétablissement efficace de l'orientation des jeunes par rapport





aux chances de succès et d'échecs. Il s'agit d'informer et de montrer quels sont les métiers qui recrutent pour un choix de carrière moins aléatoire.

Pour Philippe Achalme, DRH Europe d'Aviva, la formation est la conséquence d'une peur de l'échec et non pas une réaction en période de crise comme l'a avancé Jean-Luc Vergne. Le retour à la formation est désespérant pour un salarié en plus de coûter une fortune à l'entreprise. En guise de réponse, Jean-Luc Vergne a indiqué que l'AFPA ne pouvait pas porter à la fois le poids du système éducatif français et du parcours professionnel. L'association professionnelle doit se mettre au service des salariés, encouragés par l'AFPA (170 centres sur le territoire).

Philippe Achalme, DRH Europe d'Aviva et Eric Breux de STX Cruise SA ou ex-Chantiers de l'Atlantique, ont enfin été confrontés à la dernière question posée par l'intervenant.

Une nouvelle fois, il a abordé le problème des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Il a demandé à Philippe **Achalme** et Eric **Breux** s'ils étaient prêts à accueillir des jeunes en alternance. Eric **Breux** a mis en avant le mouvement nazairien organisé par son groupe. Une collectivité qui a pour objectif de mettre ensemble des subventions pour les jeunes sans emplois. Il est pour lui possible de proposer des CDI, des contrats de professionnalisation. Philippe **Achalme** a souligné la thématique d'une jeunesse sacrifiée, mal-aimée et crainte aujourd'hui en France. Une jeunesse dont on ne s'est pas occupé pendant des années. S'en occuper à nouveau est louable mais pas suffisant à son sens. Avant de les embaucher au nom de la responsabilité sociale, il s'agit pour lui faire ce qui est le plus rentable pour l'entreprise. Au-delà des plans d'économie, le DRH d'Aviva se prononce en faveur de la professionnalisation et la volonté d'aller de l'avant de ce point de vue là.

Enfin, Norbert Faure, Associé en charge du département RH d'Ineum Consulting a conclu le débat en rappelant que la formation des jeunes était un enjeu pour l'ensemble des collaborateurs des sociétés et que les DRH des entreprises devaient utiliser les outils mis à leur disposition.

Compte rendu du débat :

Marine Couderette & Guillaume Durand

Pôle journalisme d' IDM Création